

# Mise en œuvre

## CONCERTATION



Réunir toutes les personnes concernées : les parents d'élèves, le personnel éducatif, la commune et si possible une association d'usagers.

Ce groupe de travail :

- vérifie l'intérêt pour le projet ;
- propose des lignes de ramassage ;
- élabore un contrat pour définir les rôles et les responsabilités de chacun, ainsi que les règles de conduite ;
- nomme un coordinateur et organise la rotation des accompagnateurs.

## APPRENTISSAGE

Avant le lancement de l'opération, le groupe de travail organise :

- une formation des parents accompagnateurs ;
- pour le vélobus, des tests de maniabilité en milieu fermé et un apprentissage des règles de circulation à vélo avec les enfants ;
- des sorties de terrain avec enfants et accompagnateurs en commençant par des voies peu fréquentées.



## ORGANISATION



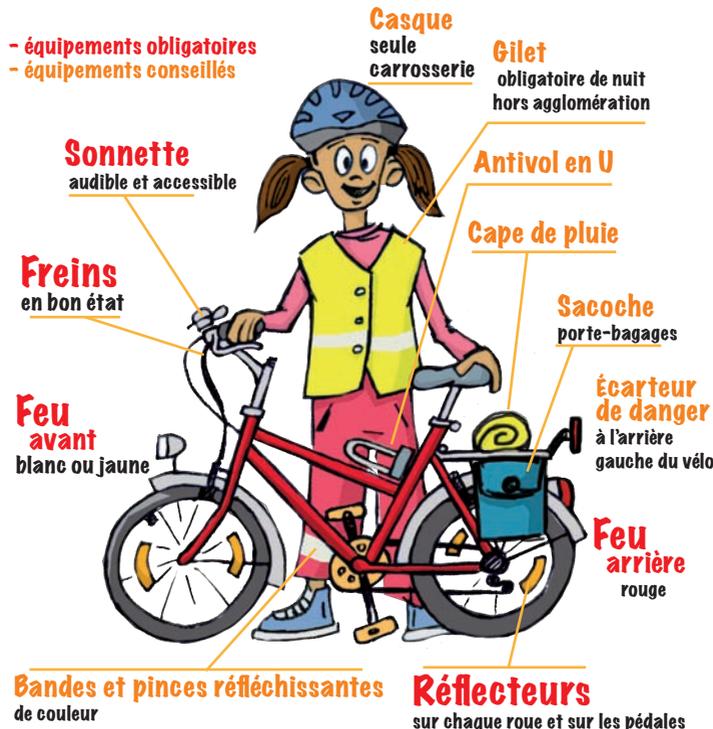
Les parents emmènent leur(s) enfant(s) jusqu'à l'un des « arrêts » convenus et attendent avec eux l'arrivée du convoi. Un accompagnateur ouvre la route en indiquant haltes et traversées. Derrière lui, les enfants marchent ou roulent en file indienne.

D'autres accompagnateurs à l'arrière et éventuellement sur un côté veillent à la sécurité du groupe.

- À vélo, établir un code de communication pour le groupe (exemple : un bras levé = stop).
- Prévoir au moins 1 accompagnateur pour 6 enfants et limiter un groupe à 10 enfants.

# À vélo, un équipement adapté

Premier gage de sécurité pour un vélobus : un vélo bien équipé et bien entretenu



**Rappel : le cycliste est soumis au code de la route et seuls les enfants de moins de huit ans sont autorisés à rouler sur le trottoir à la vitesse du pas pour ne pas gêner les piétons.**

## POUR EN SAVOIR PLUS

### ÉCOMOBILITÉ



Au-delà de la promotion du vélo utilitaire, Droit au vélo anime un centre ressource régional en écomobilité. L'une de ses missions consiste à structurer un réseau des acteurs œuvrant dans le domaine de l'écomobilité scolaire.

contact@ecomobilite.org  
www.ecomobilite.org

FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette)

www.fubicy.org

ProVélo Belgique

www.provelo.org

ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie)

www.ademe.fr

Cette fiche-conseils est réalisée dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) de la Préfecture du Nord.



## Fiche n°2

### Droit au vélo - ADAV

Siège régional  
23 rue Gosselet  
59000 Lille

Tél. 03 20 86 17 25  
info@droitauvelo.org  
www.droitauvelo.org

# À l'école à pied ou à vélo

## Pédibus, vélobus : sûr, convivial et ponctuel



conception Droit au vélo - création 2005 - mise à jour en 2012 - photos et illustrations Droit au vélo - réimpression par DB Print à 10 000 exemplaires - papier recyclé et encres végétales



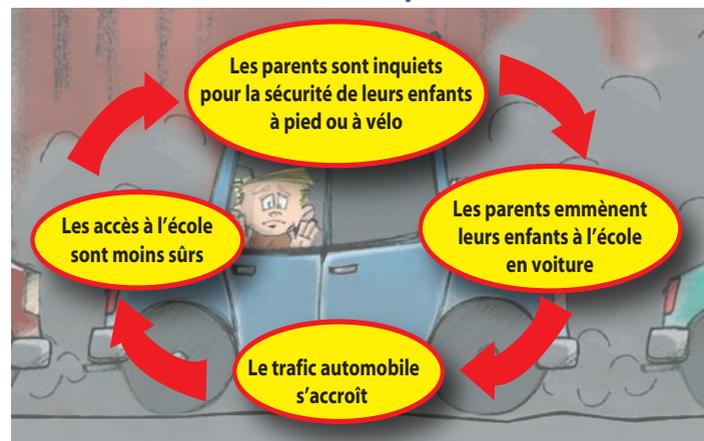
# Halte aux idées reçues

## SÉCURITÉ

Ni la marche ni le vélo ne sont dangereux ! Dépourvus de carrosserie, le piéton et le cycliste se sentent vulnérables. Pourtant le risque réel est peu élevé, car les vitesses pratiquées sont lentes.

L'usage du deux-roues motorisé est beaucoup plus risqué.

### Cercle vicieux des parents-taxis



En évitant d'utiliser la voiture pour se rendre à l'école, on réduit la congestion et le stationnement sauvage aux abords immédiats des établissements, sources de nombreux dangers pour les piétons et les cyclistes.



## MÉTÉO



Marcher et pédaler réchauffent, et contrairement aux idées reçues, il ne pleut que 6% du temps dans la région.

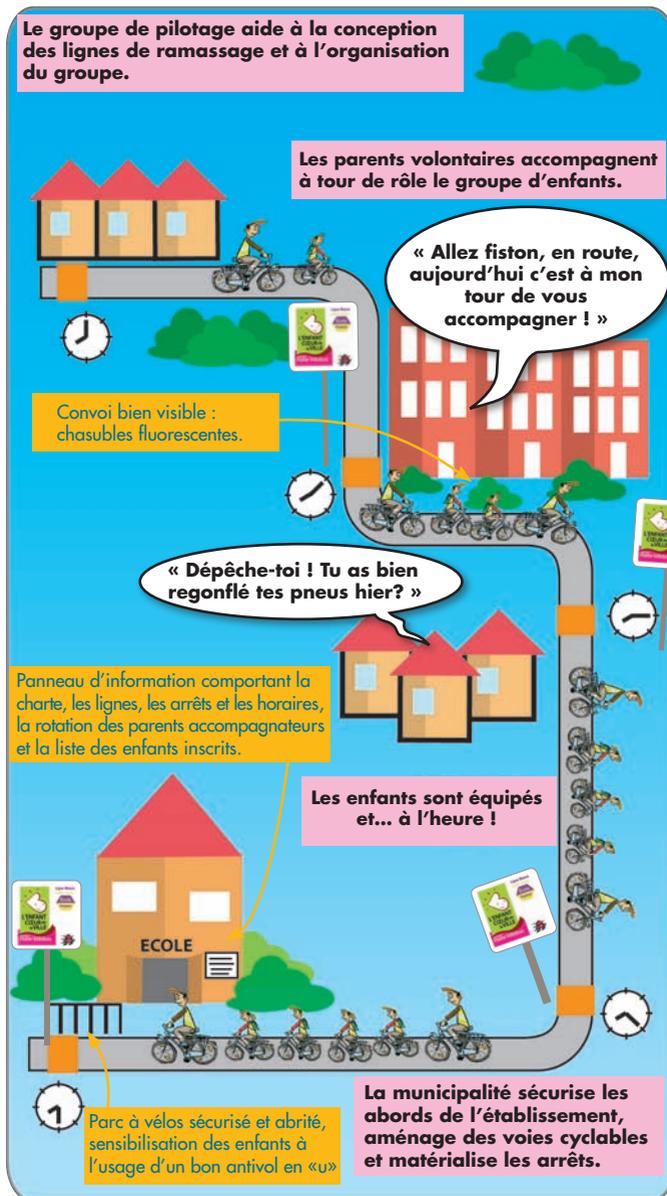
En outre, des équipements adaptés existent : cape de pluie, pantalon imperméable. À pied, on pensera au parapluie...

## POLLUTION

Comme plusieurs études l'ont montré, à pied ou à vélo un enfant est deux fois moins soumis à la pollution que dans l'habitacle d'une voiture, dont le système d'aération capte l'air au ras du sol.

# Le ramassage à pied ou à vélo

Des parents bénévoles accompagnent, à tour de rôle, un groupe d'enfants à pied ou à vélo sur un itinéraire préalablement repéré. Le groupe respecte les horaires et les points d'arrêt définis.



# Un jeu d'enfant Il y gagne à tous les rayons !

## SÉCURITÉ ACCRUE



Une file d'enfants à pied ou à vélo, encadrés par des adultes et équipés de chasubles fluorescentes, constitue un groupe bien visible des automobilistes.

## AUTONOMIE

L'enfant assimile des règles de conduite et de sécurité qui lui donneront un comportement responsable sur la route. Ces acquis lui permettront ensuite de se déplacer seul plus tôt.

## SANTÉ

Marcher, pédaler, ça réveille et ça fait du bien ! L'Organisation Mondiale de la Santé recommande un exercice physique quotidien de 30 à 60 minutes pour développer la motricité et la concentration de l'enfant, et pour prévenir l'obésité.



## CONVIVIALITÉ

Le bus cycliste ou piéton, c'est une farandole silencieuse et joyeuse, un moment où l'enfant se déplace en compagnie de ses camarades tout en découvrant son quartier.



## Et les parents ne sont pas en reste !

## ÉCONOMIES



Accompagner les enfants à l'école en voiture n'est plus nécessaire. Ce sont des dizaines d'heures, des litres de carburant et des centaines d'euros économisés chaque année.

## INDÉPENDANCE

Les parents ne sont plus obligés de partir ou de rentrer à une heure précise. Finie l'angoisse d'être en retard.